

Prolongation/Séminaire des huissiers de justice africains à Libreville

"L'exécution forcée des titres exécutoires en Afrique"

E. NDONG-ASSEKO
Libreville/Gabon

S'INSCRIVANT dans la dynamique du renforcement des capacités des huissiers de justice africains, un séminaire de formation de ces derniers s'est tenu à Libreville du 9 au 10 mai 2019. Venus du Bénin, Burkina-Faso, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Niger, Guinée, Sénégal et Rwanda, les participants ont élargi leur champ de connaissances à partir de la thématique principale " *L'Exécution des titres exécutoires en Afrique : L'apport de l'harmonisation du statut de l'huissier de Justice* ". Celle-ci avait été subdivisée en deux grands sous-thèmes (" *L'huissier de justice et l'efficacité de l'exécution forcée des titres exécutoires en Afrique* " et " *L'harmonisation du statut de l'huissier de justice et l'amélioration du système d'exécution des titres exécutoires en Afrique* ") animés par d'éminents juristes, principalement de l'Ohada (Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires en Afrique), de l'ERSUMA (Ecole régio-



Photo : Wilfried MBINAH/ L'Union

Les participants au séminaire de l'Union africaine des huissiers de justice, au terme de la cérémonie d'ouverture desdits travaux, dans la salle des conférence de l'immeuble Arambo de Libreville.

nale supérieure de la magistrature de Porto-Novo au Bénin), de la CCJA (Cour commune de justice et arbitrage d'Abidjan en Côte d'Ivoire) et des personnes ressources locales. **INTERET*** Ouvrant ces assises organisées par l'Union africaine des huissiers de justice, en collaboration avec la Chambre nationale des huissiers de justice du Gabon (CNHJG), le ministre d'Etat chargé de la Justice et des droits humains, Gardes des sceaux, Edgard-Anicet Mboumbou-Miyakou, a dégagé l'intérêt et la pertinence du thème des travaux qui rejoint, devait-il rappeler, celui d'un précédent sé-

minaire tenu à Libreville et portant sur " *l'exécution des décisions de justice et le climat des affaires* ". Les différents intervenants ont mis en relief la nécessité de mieux maîtriser les contours de cette " *exécution forcée des titres exécutoires en Afrique : les apports de l'harmonisation du statut d'huissier de justice* ". Président de la CCJA, César-Appolinaire Ondo-Mve a d'abord réaffirmé " *tout l'intérêt que sa juridiction accorde et accordera aux activités de l'UAHJ, tant elles se rapportent à l'exécution des décisions de justice, préoccupation majeure des juridictions.* " Et d'indiquer

sur cette même lancée que " *les décisions de la CCJA reçoivent une exécution forcée dans les mêmes conditions que celles des juridictions nationales, et que ce renvoi au droit national fait des huissiers de justice des acteurs de premier plan dans la mise en œuvre desdites décisions.* " Par ailleurs, il a abordé la dimension morale de la profession, en ce que " *les corporations qui attirent le respect se singularisent par la priorité qu'elles font à l'éthique* ", ajoutant que " *dans une société caractérisée par la recherche du bonheur matériel et où l'intérêt individuel prend le dessus sur l'intérêt collectif,*

l'approche juridique se révèle désormais insuffisante comme facteur de paix. " Encore que, devait préciser M. Ondo-Mve, " *les lacunes des systèmes juridiques sont d'ailleurs exploitées par des agents opportunistes. Ainsi, contrairement à l'hétéronomie du droit, l'éthique renvoie à un domaine d'obligations fondées sur le raisonnement personnel. Le matin, au service du créancier ; le soir au service du débiteur. Si aucune loi ne s'y oppose formellement, est-ce conforme à l'éthique ?* " Le président de la CCJA a donc salué ces assises, estimant que " *l'on a pu dire qu'un Juge ignorant est*

un danger pour lui-même et pour les autres ; à des degrés divers, ce postulat vaut pour tout praticien du droit. " Président de la Chambre nationale des huissiers de justice du Gabon, Me Florentin Mba-Menie, estimant que le thème du séminaire vient à point nommé, au moment où les problématiques de l'intégration économique et des systèmes juridiques en Afrique sont d'actualité, a invité les participants à mener des réflexions ardues dans le sens de l'harmonisation des statuts des différents pays membres de l'Union africaine des huissiers de justice, singulièrement ceux de l'Ohada où une avancée majeure a été réalisée. Il faut dire que les attentes de ces travaux ont été atteintes. Les cloturant au nom du ministre d'Etat à la Justice, son directeur de cabinet, Tati Jean Berclémence a exprimé " *la fierté qu'éprouve le Gabon d'avoir accueilli ce séminaire, qui marquera un tournant décisif dans le renforcement des capacités des huissiers de justice dont le rôle, il faut le reconnaître, est assez méconnu du grand public.* "



TOYOTA

NOUVEAU RAV4



TOYOTA GABON B.P. 31 - LIBREVILLE - Tél : (+241) 01 79 26 85 / 07 15 16 13 / 06 22 05 69
email : toyota.gabon@groupe-sogafric.com - www.toyotagabon.com

NOUS CONSTRUISONS L'AVENIR.

